



R4

de 7/08/2022

Madame, Monsieur,

La zone NER16 semble nécessiter la réalisation d'un cheminement doux et de parkings partagés. Malheureusement, il me semble nécessaire de vous demander plus de précisions sur les évolutions passées et futures de ce projet. Le projet de coparcage de matérialisation autour du ruisseau situé derrière mon habitation ne serait pas concerné par la création d'un accès et déposé par les modes doux. Une évolution contraire me semblerait préjudiciable à l'ensemble des riverains bénéficiant actuellement d'une certaine quiétude sur l'arrête de leurs habitations.

Très cordialement,

J. P. F. 19, rue du Val St Jean.

R5

M. HURPIN

dépose un dossier de 14 feuillets sur le projet de PLU

L2

lettre de M. HURPIN

